

Numéro 9
Août 2008

Zone pilote du
secteur de
Haguenau

SOMMAIRE:

☞ Edit'eau.....p.1

☞ Molécules
interdites.....p.1

☞ Les gazons
communaux :
comment les gérer
tout en préservant
l'environnement ?
.....p.2

☞ Déroulement
d'une analyse d'eau
de consommation
humaine.....p.3

Edit'Eau

La DDASS a actualisé la liste des substances actives recherchées dans l'eau potable distribuée au robinet depuis le 1er janvier 2008.

Les premiers résultats de ces analyses sont parus en mars.

Pour l'instant, il est positif de constater qu'aucune nouvelle molécule ne dépasse les teneurs maximales autorisées pour la potabilité.

Quant aux molécules actuellement responsables de la pollution, atrazine et déséthylatrazine, les situations sont différentes en fonction des captages. On peut constater une baisse des teneurs en atrazine sur tous les captages de la Mission Eau. En revanche, les teneurs en déséthylatrazine continuent d'osciller autour de la norme de potabilité dans certains puits.

Ce numéro vous présente d'ailleurs, outre l'entretien des gazons, le déroulement d'une analyse d'eau, et fait le point sur les substances phytosanitaires récemment interdites.

*Le Vice-Président du SDEA,
Denis Hommel*



Rappel : Molécules interdites

30 substances actives ont vu leur Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) retirées au 1er février 2008. Leurs délais d'utilisation expirent courant 2008, voire au 31 décembre 2009, afin d'écouler les stocks, comme indiqué dans le tableau joint en annexe.

Certaines de ces molécules concernent l'usage « espaces verts ». Pensez à vérifier la conformité de vos produits phytosanitaires en tapant le n° d'AMM dans <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>

ou consultez votre fournisseur pour connaître la liste des spécialités commerciales concernées.



Ensemble, protégeons l'eau en Alsace

LES GAZONS COMMUNAUX : COMMENT LES ENTREtenir TOUT EN PRESERVANT L'ENVIRONNEMENT

Par leur présence importante dans les communes, les gazons, qui demandent un entretien régulier, génèrent un temps de travail et une main d'œuvre conséquents. Afin de minimiser ces 2 aspects contraignants, il est nécessaire de suivre différentes recommandations, qui sont développées dans ce numéro et dans le suivant.

Choisir le gazon selon sa fonction

Dans les communes, il existe principalement 4 types de zones engazonnées, ce qui doit donc induire une gestion différente : les **pelouses d'ornement**, les **pelouses de détente**, les **pelouses de sport**, les **pelouses de couverture**.



Les critères de choix pour l'implantation d'une zone engazonnée doivent tenir compte de :

- ✓ L'adaptation au milieu (sécheresse, froid, ombre, immersion dans l'eau)
- ✓ La qualité esthétique (finesse du feuillage, densité)
- ✓ Les avantages économiques (vitesse d'implantation, résistance aux maladies)
- ✓ La résistance au piétinement (hiver et été, résistance à l'arrachement)

Il existe différentes espèces de gazon; celles-ci sont généralement mélangées afin d'associer plusieurs qualités. Cependant, il faut bien penser à choisir les espèces selon la fonction de la zone engazonnée et des qualités souhaitées. Les compositions des mélanges recommandés sont les suivantes:

Pelouses d'ornement

☞ **Fétuque ovine durette, fétuque gazonnante ou demi-traçante, Agrostide (à privilégier sur golf)**

- Esthétique irréprochable
- Pas de piétinement
- Feuillage dense et fin

Pelouses de détente

☞ **Minimum 30 – 40% de Ray-Grass Anglais**

- Bel aspect esthétique
- Résistance modérée au piétinement
- Implantation rapide

Pelouses de sport

☞ **Minimum 60% d'espèces résistantes au piétinement: Ray-Grass anglais, Fétuque élevée, Pâturin des Prés**

- Très résistant au piétinement et à l'arrachage
- Tapis dense

Entretenir le gazon par le travail du sol

Il est important de connaître la composition du sol pour apporter une fertilisation adéquate et une irrigation adaptée. La tonte et le travail du sol seront différents selon les usages de la zone engazonnée; ils sont nécessaires au maintien d'un bon et beau gazon. Si ce travail manque, le recours aux produits de traitement sera plus fréquent. Alors désormais, rangez vos pulvérisateurs !

TRAVAIL DU SOL: l'aération, la scarification, le décompactage ou le défeutrage sont des actions utiles pour aérer le sol, développer le système racinaire du gazon, améliorer la structure du sol, favoriser la circulation de l'air, de l'eau et des engrais.

TONTE: il est important de ne pas couper votre pelouse trop rase. Seules les espèces d'Agrostides, utilisées en golf, supportent des tontes courtes (0,3 cm). Il est recommandé de tondre entre **2 et 5 cm** les pelouses des terrains de sport et d'ornement, entre **5 et 7 cm** les gazons d'agrément et entre **7 et 15 cm** les gazons extensifs (sortie de ville, extérieur bourg, parc naturel, etc.).

En outre, plus un gazon est tondu court, plus la pousse des pissenlits est importante : ainsi on trouve environ 50% de pissenlits sur une pelouse tondue à 3,5 cm, et environ 1% de pissenlits sur une pelouse tondue à 6,5 cm.



Problème de mousses dans vos gazons ?... Cela provient d'un manque de lumière, d'un sol trop humide, d'une hauteur de tonte trop courte et d'un sol trop acide. Pensez à choisir des variétés de gazon qui apprécient l'ombre !

Bibliographie : GNIS (Groupement National Interprofessionnel des Semences et Plants) et FREDON Lorraine

COMMENT SONT EFFECTUEES LES ANALYSES D'EAU DE CONSOMMATION HUMAINE ?

Le laboratoire CAR (Centre d'Analyses et de Recherches) du Bas-Rhin, nous a ouvert ses portes pour nous faire découvrir le déroulement des analyses d'eau.



Ce laboratoire, accrédité COFRAC, effectue à la demande de la DDASS des analyses sur l'eau de nos rivières, des nappes phréatiques, des piscines ou des lieux de baignade naturels ainsi que sur les boues d'épuration.

Pour ce qui concerne l'eau distribuée au robinet, les types d'analyses effectuées sont fixées par un arrêté préfectoral. Chaque préfet établit la liste prioritaire des substances à rechercher en fonction des pollutions constatées sur son territoire. Les prélèvements sont effectués dans les captages d'eau, dans les réservoirs et sur les réseaux de distribution.

Chaque échantillon d'eau issue du prélèvement va entrer dans le circuit du laboratoire, pour subir différentes analyses.

Durant la visite du laboratoire, nous avons suivi l'histoire d'H₂O, la goutte d'eau issue d'un prélèvement et qui va subir toute une série de tests pour déterminer son état sanitaire. Voici son histoire:



En arrivant au laboratoire, je suis immédiatement référencée avec un code barre afin que l'on puisse retrouver facilement mon parcours.

Ensuite je vais subir plusieurs types d'analyses.



Les analyses bactériologiques vont permettre de déterminer si je contiens des germes présentant un danger pour le consommateur. Pour ce genre d'analyse, je dois patienter 72h afin que les bactéries se développent et qu'elles soient identifiées. Je m'arme donc de patience !



Je subis ensuite des analyses de quantification des pesticides, des ions majeurs, des métaux lourds et des nitrates.

Pour être considérée comme potable ou sans danger, ma composition doit respecter des valeurs guides*.

Par des procédés techniques très élaborés, celle-ci est donc déterminée de manière très précise. Je ne peux vraiment rien cacher !



Une fois les résultats des analyses obtenus, ceux-ci sont envoyés à la DDASS. Elle interprète les résultats, en tire des conclusions, et le tout est communiqué à la collectivité distributrice. Je suis ensuite conservée 15 jours après l'envoi des résultats, avant d'être éliminée. Le temps pour vous de demander des analyses complémentaires.

Crédit photos et dessins : M. Mercier, FREDON Alsace

* Limites de potabilité: 0,1 µg/L par substance phytosanitaire dans l'eau de consommation humaine



Ensemble dans l'exigence

Ensemble, protégeons l'eau en Alsace

Mission d'animation-coordination pour la protection des eaux souterraines du SDEA